



Rhône-Alpes Région

GRAND LYON
communauté urbaine



Compte-rendu de l'atelier - Objet : CRM DD Groupe 10
« Comment mieux gérer un évènement éco-responsable »
Date : le jeudi 25 novembre 2010
Durée : de 10h à 12h

Participants présents

CLOIX Sylvie - Fête des Feuilles
MARET Bernard – Fête des Feuilles
BOUCHARD Sylvain - SCOP La Péniche, Festival Yess !
ANCEL Geneviève - Dialogue en Humanité Grand Lyon
VINAY-FORGA Varinia - Dialogue en Humanité
TARTAR Emilie - Mission de Coopération Culturelle - Ville de Lyon
PALLANCHARD Bruno - Run in Lyon
LABORDERIE Nicolas - DOOP Event
DURAND Benjamin - Plateforme festivals éco-responsables en PACA / Arcade
BOUVIER Joël - Festival Quais du Polar
LEGRIGEIS Franck - Equi'sol
COSYNS Bernard - Opéra de Lyon
LE ROUX Gaëlle - DECA - Ville de Lyon
MILAKOVIC Miroslav - MJC Saint Rambert
LAUNAY Matthieu - MJC Saint Rambert
TASSEAU Antoine - MPT Salle des Rancy
FABER Marine - Woodstower
THEISSE Roland - Festival BD de Lyon
NOYEL Marie - Scène Arts 2 rue
BARBETT Florence - ADEME
ONNILLON Hélène - Graine Rhône-Alpes
VIALLY Pierrick - Collectif l'Original
CASTRY JUSTE Jocelyn - Scène Arts 2 rue
POITAU Myriam - Région Rhône-Alpes
DESOUTTER Claire - Région Rhône-Alpes
ALBET Myriam - Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon
HUMBERT Emmanuelle - SEA Ville de Lyon
BOUJU Raphaël - Atemia

Participants excusés

Olivier MARTEL - Grand Lyon
Myriam LAFONT - Vice-Présidente, France BENEVOLAT
Yannis AMEZIA- Conseil Général de l'Isère
Nicole GUIDICELLI - ADMICAL
François Péricault - Moultezarts
Alain Blum - Chargé de mission développement économique et insertion
Guilaine Gouzou-Testud - Adjointe au développement durable et à l'Économie sociale et solidaire
Nicolas Bouquand - Région RA (appel à projet bénévolat)
Carole Fournel - Région RA Économie sociale et solidaire
Sylvain Abrial - kaléidoscope (Saint-Etienne)
Gilles Goutailler - Administrateur de plusieurs compagnies dans un GIEC
Emmanuelle Pourchaire - Muzz en Fête
Jean-François LOISON - Extra Communication
Mohammed Sidrine - 6ème continent
Sébastien MANYA - Les nuits sonores
JS Esnault - jeudis des musiques du monde
Michel Robiche - Festival Cinéfil
Dominique Bonvallet - Jazz à Vienne

Atelier 10 - 25 novembre 2010

Synthèse des échanges

Les ressources humaines

En préambule des différents échanges, les collectivités tiennent à préciser que compte tenu des problématiques de pérennisation des emplois dans le milieu associatif, l'objectif de ces échanges est avant tout de réfléchir aux solutions les plus adaptées dans un contexte financier restreint. D'autre part, les collectivités précisent également que le but de ces réflexions n'est pas de moraliser, mais d'inviter à une réflexion réaliste et cohérente, intégrant les contraintes et les enjeux du secteur associatif.

Le statut d'auto-entrepreneur

L'association en charge de l'organisation du festival de la BD témoigne de son besoin d'un permanent pour gérer l'organisation de l'évènement malgré son manque de visibilité financière. De manière à permettre la transition vers un poste permanent (CDD, CDI), l'association travaille avec une personne ayant un contrat d'auto-entrepreneur. Ce statut est très simple (système d'imposition, déclaration en ligne,...), il convient cependant de porter une attention particulière aux conditions de requalification en contrat de travail. De plus, l'association reconnaît l'intérêt de ce statut pour les activités d'organisation évènementielles, mais son inadaptation pour les activités artistiques (cf. atelier « statut des artistes »). Les participants précisent également l'intérêt de l'auto-entrepreneur pour les jeunes diplômés souhaitant créer une activité.

Les personnes travaillant avec le statut d'auto-entrepreneur doivent s'assurer de posséder une assurance responsabilité civile.

Valorisation du travail

Les participants soulignent la différence entre le coût d'un évènement (budget financier) et son coût réel (valorisation bénévole, stagiaire). À titre d'exemple, le festival Yess précise que son budget financier avoisine les 200k€ tandis que le montant réel de la valorisation du travail approche 400k€. Le Réseau Graine, en charge de l'organisation des Assises de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable 2013, confirme cet ordre de grandeur : budget valorisé égal au double du budget financier. Cette problématique fait naître le questionnement du financement de la culture et des évènements ainsi que de la stabilité des emplois associés.

Les participants précisent qu'il convient de mener un travail pédagogique auprès des financeurs et du public sur le coût réel du travail associé à l'organisation d'un évènement.

La valorisation du travail doit également être prise en compte sur l'ensemble des étapes de vie d'un évènement ou d'un projet en intégrant également d'autres composantes que les enjeux financiers. À titre d'exemple, la formation et l'évolution des compétences des stagiaires et des bénévoles, le bien-être au travail, la professionnalisation peuvent également être des éléments clés à valoriser.

L'enjeu de la juste monétarisation du travail apparaît donc comme un élément majeur de la démarche de développement durable.

L'enjeu des stagiaires

Les participants proposent plusieurs visions quant à la mobilisation de stagiaires dans l'organisation d'évènements. Certaines expériences illustrent les problématiques d'exploitation des stagiaires (non payés, sans cadre de travail,...) tandis que d'autres relatent l'importance du stage dans le parcours professionnel des jeunes diplômés. De façon globale et dans le cadre de l'organisation d'une démarche de développement durable, les participants invitent les organisateurs d'évènements (et les stagiaires) à :

- Définir, dès le recrutement, les principes en matière de rémunération (indemnité,...).
- Organiser un recrutement rigoureux basé sur une fiche de poste décrivant des missions précises.
- Identifier, dès le recrutement, un référent/tuteur pour le stagiaire.
- Prévoir des points d'étapes et de suivi dans la mise en œuvre des missions du stagiaire.

Les participants insistent sur le besoin de sensibiliser les organisateurs sur le fait « *qu'une personne bien formée et encadrée en vaut deux* ».

Les autres types de statuts

Les participants évoquent également d'autres statuts pouvant permettre de répondre aux enjeux des associations. Le portage salarial ainsi que le système des SCOP sont évoqués. Vous trouverez un panel d'information relative aux SCOP sur le site de l'Union régionale des Scop de Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://www.les-scop-rhonealpes.coop/>.

Mutualisation de postes

Les participants proposent également de réfléchir sur les possibilités de mutualisation de postes afin de pérenniser les emplois. Un certain nombre d'associations ont des besoins similaires pouvant être mutualisés (communication, relation presse, ...).

Note : À ce sujet, le comité de pilotage mobilisera les associations impliquées afin d'identifier les possibilités de mutualisation de postes et de permettre la mise en relation des associations.

Repenser le modèle économique

Les participants soulignent l'intérêt de réfléchir sur le modèle économique des événements notamment au regard de la répartition des dépenses entre moyens humains et moyens matériels. À titre d'exemple, la moitié du budget du salon du commerce équitable est allouée à la location des espaces réceptifs et aux stands.

Mobilisation des personnes en insertion

Les participants précisent que les secteurs culturels sont des terrains favorables à la conduite d'actions de réinsertion auprès de publics en difficulté. Les principaux besoins et enjeux pour ces personnes sont avant tout de valoriser leurs compétences, de montrer leur capacité à s'intégrer dans une équipe et dans un cadre de travail. Au regard des difficultés de financement des ressources humaines dans l'organisation d'évènement, il semble pertinent de renforcer la collaboration entre structures d'insertion et organisateur d'évènement. Il est également précisé que les organisateurs souhaitant impliquer des personnes en situation d'insertion doivent nécessairement prévoir un suivi et un tutorat spécifique (co-conception des missions, définition de l'encadrement, du suivi...)

À ce sujet, la Mission Insertion Culture représentée par Myriam Albet (myriam.albet@mdef-lyon.fr) est disponible pour rencontrer les organisateurs souhaitant impliquer des personnes en insertion dans l'organisation de leurs événements.

De manière à illustrer concrètement le lien entre insertion et organisation d'évènement, la région Rhône-Alpes évoque l'exemple des Assises du Développement Durable où l'accueil des participants était géré par des personnes en situation d'insertion. Un véritable travail d'accompagnement, d'encadrement et d'information auprès des participants a été conduit de manière à garantir la réussite du projet, qui a largement été plébiscité.

Implication des personnes en situation de handicap

L'équipe de bénévoles du festival Woodstower inclut deux bénévoles en situation de handicap (malentendant et malvoyant) mobilisés, entre autres, sur la conception de la démarche d'accessibilité de l'évènement.

Implication des bénévoles dans la démarche Développement Durable

Le festival Woodstower souligne l'importance et l'intérêt de travailler avec un groupe de bénévoles dans la durée. Ce socle, intégrant également les responsables de commission, est le garant de la diffusion de la démarche de développement durable auprès des bénévoles ponctuels impliqués sur la manifestation.

Globalement, les participants précisent la nécessité d'impliquer les bénévoles le plus en amont possible (à travers des réunions, des lettres d'information) et de prévoir un temps de formation/sensibilisation dédié à la démarche éco-responsable. D'autre part, l'ancrage territorial d'un évènement est très lié à l'implication des riverains et des habitants dans l'organisation de ce dernier. L'évènement doit être perçu par les locaux comme un moyen d'épanouissement et non comme une contrainte (cf. atelier « Risques, nuisances, respect du site et des riverains »).



Note : Des formations sur le cadre juridique s'appliquant aux bénévoles seront proposées par les collectivités locales. Les conditions de participations vous seront précisées prochainement.

Mobilisation des bénévoles

La mobilisation des bénévoles dans la durée est également un enjeu fort pour les organisateurs. Les participants proposent ainsi plusieurs solutions et exemples comme notamment l'implication des bénévoles dans la construction de la programmation de l'évènement, l'information des avant-premières, l'organisation de soirées des bénévoles, etc. En complément, certains participants préconisent de solliciter des bénévoles par l'intermédiaire du bulletin d'adhésion de l'association (ex. Seriez-vous prêt à faire du bénévolat ? »).

Appel à projet de la région Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes lance un appel à projet sur le thème « comment favoriser l'engagement associatif », le dossier d'inscription est disponible en téléchargement sur le blog. D'autre part, la région propose également un portail des bénévoles à l'adresse suivante : <http://www.benevolesport.rhonealpes.fr/>

Budget et développement durable

Relation avec les partenaires et sponsors

Les participants soulignent les incohérences existantes entre la démarche éco-responsable et les produits proposés par certains sponsors. Cette incohérence est particulièrement délicate à gérer pour les organisateurs qui bénéficient du soutien d'une structure. À ce sujet, plusieurs exemples sont pertinents et notamment celui de concevoir une charte très claire en matière de sponsoring, ou encore d'impliquer le partenaire dans la démarche et dans la réflexion sur les objets/produits promotionnels (ex. Ademe et Milka lors de la Coupe du Monde Val d'Isère).

D'autre part, certains organisateurs manquent d'arguments en matière de développement durable pour convaincre leurs sponsors et partenaires. L'ADEME précise que les sites proposés ci-après apportent de nombreux chiffres clés, ressources et arguments en faveur du développement durable.

www.ademe.fr/eco-communication

www.ecoacteurs.ademe.fr

Type de financement

Le festival Yess précise que le secteur des mutuelles peut être source de partenariats et de financements notamment proposant un projet orienté sur la prévention, la santé ou la sécurité.

Les participants rappellent également que les bénévoles sont des professionnels impliqués dans des structures privées ou publiques susceptibles d'être partenaires de l'évènement. De fait, il semble également pertinent de mobiliser ces réseaux pour subvenir aux besoins de la manifestation.

Budget de la démarche Développement Durable

Les participants précisent qu'il est difficile de définir précisément le montant investi dans la démarche de développement durable, puisque dans la plupart des cas, il s'agit d'un budget intégré dans l'ensemble des postes de dépenses. Un travail d'analyse de chaque poste devrait être mené pour identifier les investissements directement associés à la stratégie éco-responsable.

À titre d'exemple, l'association Equisol précise que les meilleures démarches d'intégration du commerce équitable ont été mise en œuvre par des structures n'ayant pas posé la question du surcout, mais s'étant interrogées sur le modèle économique du projet (intégration transversale du développement durable). À ce sujet, l'association invite les organisateurs à repenser leur évènement dans leur intégralité afin d'intégrer, de façon transversale, les enjeux financiers et les problématiques de développement durable.

Enjeu de l'éco-conditionnalité

La plupart des collectivités ont intégré une réflexion sur ces questions sans pour autant avoir défini des conditions strictes. En complément des contraintes techniques, les organisateurs soulignent le besoin de transversalité entre les différents services des collectivités et l'enjeu d'un discours et d'un positionnement unique.



Rhône-Alpes Région

GRAND LYON
communauté urbaine



Financement public

Au-delà des enjeux d'éco-conditionnalité, les participants précisent l'importance de sensibiliser les collectivités sur l'enjeu du retard de financement et plus généralement sur les problématiques de trésorerie des petites structures.

Retrouvez toutes les informations sur : <http://lyonevenementecoresponsable.wordpress.com/>

Rédacteur

Raphaël Bouju

Atemia - Responsable Environnement

Email. rb@atemia.org

Tel. 04 79 65 24 07

Port. 06 50 11 04 40